



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2020



01

SOMMAIRE 2

L'UNION RÉGIONALE DES CAUE D'ÎLE-DE-FRANCE 5

Missions 6

Gouvernance 7

Fonctionnement de l'association 7

**Assemblée générale & conseil
d'administration** 8

02

CONSEIL, EXPERTISE & FORMATION 11

Engagés pour la biodiversité 12

**L'Observatoire de la qualité
architecturale du logement en
Île-de-France** 16

Formation professionnelle 24

03

SENSIBILISATION, PÉDAGOGIE & DIFFUSION CULTURELLE

29

.....

Les enfants du patrimoine

30

8 voyages d'architecture,

34

Archipel Francilien

**Les architectes et paysagistes
dans les classes**

38

04

COMMUNICATION & RESSOURCES

41

.....

Le portail RES'AUE

42

L'Abécédaire du particulier

44

**Le site internet & les réseaux
sociaux**

46

05

PARTENARIATS

49

.....

Actions fédérales

50

Instances régionales

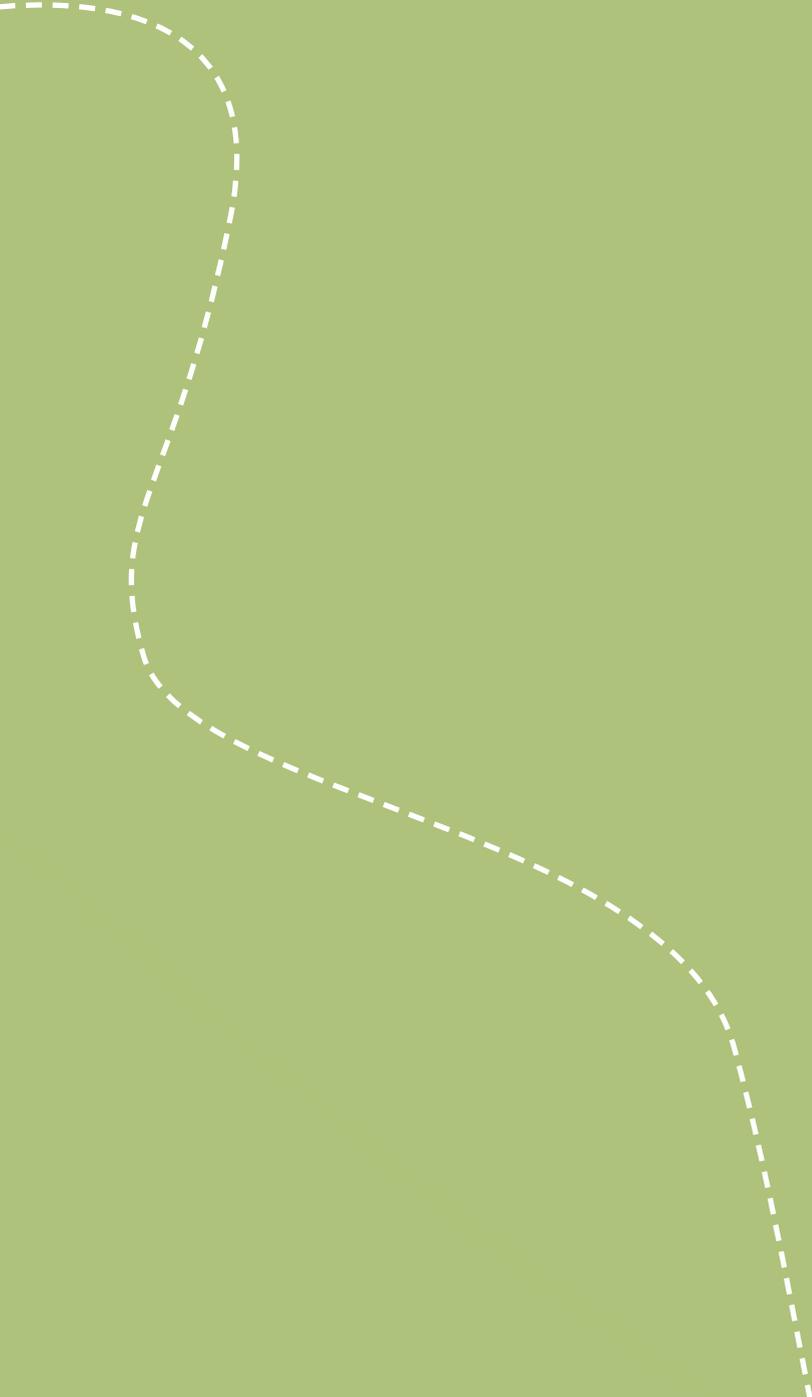
50

Ils nous accompagnent ...

51

Ekopolis

52



01



L'UNION RÉGIONALE DES CAUE D'ÎLE-DE-FRANCE

Missions

Gouvernance

Fonctionnement de l'association

Assemblée générale & conseil d'administration

L'UNION RÉGIONALE DES CAUE D'ÎLE-DE-FRANCE

Les huit CAUE franciliens ont fondé en 2000 une Union régionale : Les CAUE d'Île-de-France. Cette association loi 1901 valorise les actions des CAUE franciliens et coordonne les actions réalisées à l'échelle de la Région par les équipes des CAUE franciliens, soit plus de quatre-vingt professionnels.

Missions

- **Représenter et promouvoir les CAUE** auprès des institutions, des services de l'Etat et de toutes les instances régionales ;
- **Valoriser les actions des CAUE franciliens** auprès de tous les publics ;
- **Coordonner des actions spécifiques d'intérêt régional ;**
- **Être au service des CAUE franciliens** en proposant des ressources partagées et en étant un lieu d'échange de savoir-faire et d'expériences, en coordonnant des actions de formation et des échanges techniques entre les personnels des 8 CAUE franciliens.

Gouvernance

L'association est présidée par **Philippe Laurent**, Maire de Sceaux (92) et président du CAUE des Hauts-de-Seine.

La direction de l'association est assurée en alternance par deux des huit directeurs des CAUE franciliens. Ces deux directeurs délégués de l'URCAUE IDF sont désignés par l'assemblée des huit directeurs pour une durée de deux ans.

En 2020, la direction de l'URCAUE IDF a été assurée par Laëtitia Grigy (directrice du CAUE du Val-de-Marne) et Grégoire Dutertre (directrice du CAUE de la Seine-et-Marne) jusqu'en septembre 2021, puis par Laëtitia Grigy et Elisabeth Rojat-Lefebvre (directrice du CAUE des Yvelines).

Fonctionnement de l'association

Les missions menées par les CAUE d'Île-de-France sont réalisées grâce à :

- L'ensemble des personnels des CAUE franciliens qui participent aux actions régionales via des groupes de travail thématiques ou sur des projets spécifiques ;
- Une équipe de trois salariées qui assure les fonctions de gestion administrative, de coordination et de communication de l'association :

Camille Couturier-Meyer — chargée de communication
camille.couturier-meyer@caue-idf.fr

Lisadie Dutilleux — coordinatrice régionale, architecte
lisadie.dutilleux@caue-idf.fr

Armelle Erdogan — assistante de gestion
contact@caue-idf.fr

Assemblée générale & conseil d'administration

L'Assemblée générale de l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France se compose de membres actifs qui sont les CAUE d'Île-de-France ayant acquitté leur cotisation, représentés par leur président.e et leur directeur.trice.

Siègent au Conseil d'administration, les huit président.e.s des CAUE d'Île-de-France membres de l'association, et les huit directeur.trice.s des mêmes CAUE ou leurs représentants respectifs.

Les présidents

M. Jacques Baudrier, président du CAUE de Paris
M. Jérôme Guyard, président du CAUE de Seine-et-Marne
Mme Marcelle Gorgès, présidente du CAUE des Yvelines
M. Olivier Clodong, président du CAUE de l'Essonne
M. Philippe Laurent, président du CAUE des Hauts-de-Seine
Mme Pascale Labbé, présidente du CAUE de Seine-Saint-Denis
M. Samuel Besnard, président du CAUE du Val-de-Marne
Mme Véronique Pélissier, présidente du CAUE du Val-d'Oise

Les directeurs

Mme Laurence Duffort, directrice du CAUE de Paris
Mme Elisabeth Rojat-Lefebvre, directrice du CAUE des Yvelines
Mme Valérie Kauffmann, directrice du CAUE de l'Essonne
M. Jean-Sébastien Soulé, directeur du CAUE des Hauts-de-Seine
Mme Grégoire Dutertre, directrice du CAUE de Seine-et-Marne
Mme Valentine Vuillermoz, directrice du CAUE de Seine-Saint-Denis
Mme Laëtitia Grigy, directrice du CAUE du Val-de-Marne
Mme Odile Drouilly, directrice du CAUE du Val-d'Oise



Archipel Francilien, voyage du CAUE 92, crédit Martin Argyroglo
Les CAUE d'Île-de-France

02





CONSEIL, EXPERTISE & FORMATION

Engagés pour la biodiversité

**L'Observatoire de la qualité
architecturale du logement en
Île-de-France**

Formation professionnelle

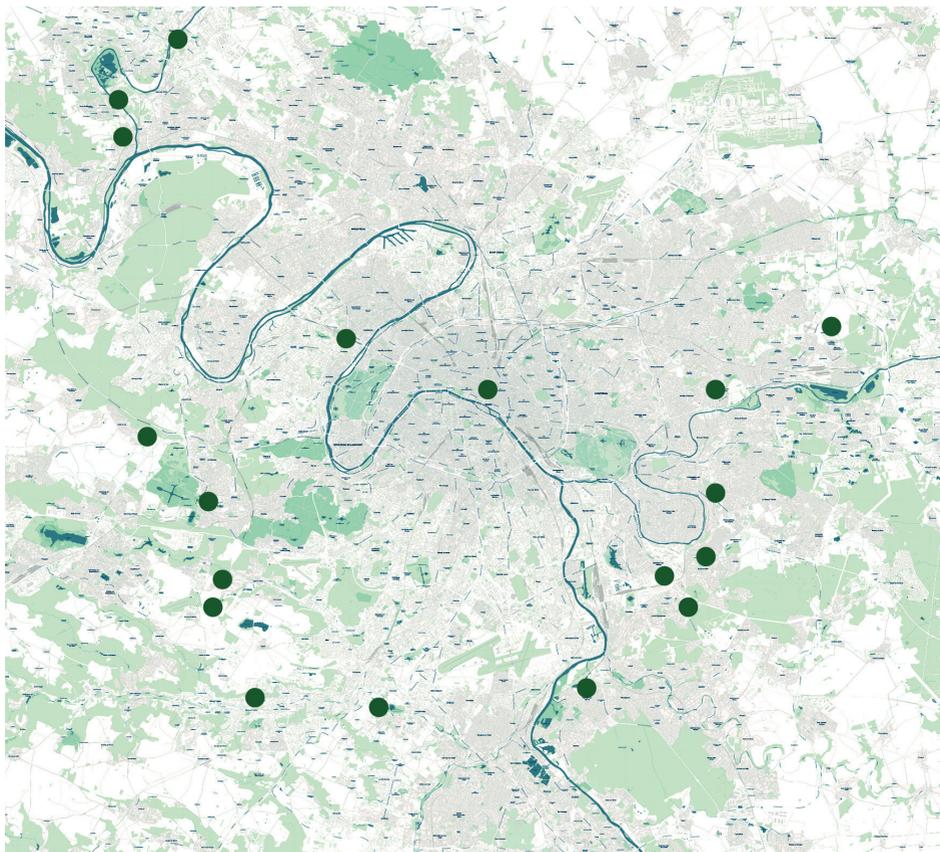
ENGAGÉS POUR LA BIODIVERSITÉ

« Arpenter, Expérimenter, Mettre en oeuvre la biodiversité »

Engagés depuis 2017 dans une réflexion sur les enjeux de préservation et de mise en valeur de la biodiversité, les CAUE d'Île-de-France ont poursuivi leur démarche en 2020.

Grâce au soutien de la DRIEE, ils ont engagé (en partenariat avec des collectivités) plusieurs arpentages de terrain, invitant les participants à se questionner autour des valeurs associées à la biodiversité.

Les participants ont ainsi pu débattre sur la biodiversité, l'écologie, les biens communs et leur articulation avec les processus de projet, les contraintes réglementaires et opérationnelles.



Localisation des arpentages réalisés en 2017 et 2019

Ces arpentages ont permis d'expérimenter une approche singulière pour :

- Faire de la biodiversité une priorité ;
- Faire émerger et partager les valeurs singulières qui traduisent les représentations des différents acteurs impliqués (collectivités territoriales, élus et agents administratifs, citoyens, entreprises, associations, chercheurs et experts...) et qui permettent d'envisager la construction de stratégies territoriales pour la biodiversité ;
- Trouver des valeurs « synergie » pour faciliter la mise en oeuvre et la prise de décision multi-acteurs.

Carine Dartiguepeyrou, politologue, prospectiviste et cofondatrice de l'Observatoire des valeurs, qui accompagne les CAUE dans cette démarche a animé, le 27 février 2020, un séminaire de restitution et d'échanges réunissant un grand nombre de participants présents lors des arpentages.

Après un exposé des fondamentaux de cette méthodologie d'approche par les valeurs, des ateliers ont permis d'approfondir les 5 grands thèmes de questionnements et les pistes d'actions identifiées lors des parcours de terrain.

Ce travail a donné lieu à une synthèse et un film, consultables sur le site www.caue-idf.fr

Les perspectives 2021

Toujours soutenus par la DRIEE, les CAUE expérimentent sur leur territoire l'opérationnalité des pistes d'actions issues du séminaire.

Cette étape qui se déroulera de septembre 2020 à l'automne 2021, s'articulera en trois temps :

1- Evaluation et préparation : choix d'actions concrètes à mettre en oeuvre sur des territoires « tests ».

2- Retour sur le terrain : expérimentations, mise en pratique des propositions

3- Evaluation de la démarche par les différents acteurs : la chercheuse Carine Dartiguepeyrou apportera un soutien méthodologique pour l'élaboration des actions de terrain CAUE et pour la phase d'évaluation de la démarche.



L'OBSERVATOIRE DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE DU LOGEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE

L'Observatoire est un outil de valorisation de la qualité architecturale du logement en Île-de-France. Il a été créé en 2005 par les 8 CAUE d'Île-de-France à la demande de la Direction Générale du Patrimoine et de la Direction régionale des Affaires Culturelles de la région Île-de-France.

L'Observatoire interroge la qualité architecturale du logement et ses conditions d'émergence en analysant des opérations de logements habités depuis plus de deux ans. Celles-ci sont étudiées selon plusieurs critères évolutifs, dont des critères de pérennité, d'insertion et d'usage. L'Observatoire met ainsi à disposition des professionnels des ressources sur la qualité architecturale par la rédaction de retours d'expérience et de publications thématiques, l'animation de séminaires de réflexion, le montage d'expositions et de visites d'opérations.



Affiche du Séminaire de l'Observatoire 2020, « Réhabiliter pour mieux habiter »

Laurence Duffort, directrice du CAUE de Paris, représente l'Observatoire au sein d'un groupe de réflexion interministériel sur la qualité d'usage et la qualité architecturale des logements sociaux. Elle apportera son expertise pour contribuer aux propositions de ce groupe de réflexion.

En 2020, l'Observatoire a souhaité souligner l'enjeu actuel de transformation qualitative des logements existants et du patrimoine bâti dans le contexte de la massification de la rénovation énergétique. Le programme d'actions et de recherche a été à destination des acteurs du cadre de vie engagés dans des projets de rénovation énergétique.

Une étude en partenariat avec l'Université Paris-Nanterre

Un groupe d'étudiants du master 2 - Urbanisme de l'Université de Nanterre, sous la direction d'Alexandre Neagu, enseignant chercheur, a réalisé une enquête sur les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique et sur les potentiels d'améliorations du parc existant. Cette enquête a été réalisée grâce au soutien de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement d'Île-de-France (DRIHL) ainsi que de l'Institut Paris Région (IPR), qui ont donné accès aux étudiants à de nombreuses données clés.

Un séminaire "Qualité architecturale du logement collectif et rénovation énergétique"

Le groupe de travail de l'Observatoire, en partenariat avec le Centre de Recherche sur l'Habitat - UMR 7218 LAVUE, et avec le soutien de la DRAC Île-de-France, a conçu et animé le séminaire "Qualité architecturale du logement collectif et rénovation énergétique", qui s'est tenu le 9 mars 2020 au ministère de la Culture. Ce séminaire a invité chercheurs, élus, professionnels du cadre de vie à débattre de plusieurs enjeux : comment les projets de rénovation énergétique peuvent-ils être un vecteur d'amélioration du logement et de valorisation du patrimoine architectural ? Comment développer une approche globale de la réhabilitation, intégrant le bioclimatisme et les usages contemporains ?

1 séminaire

50 participants

5 retours d'expérience publiés

1 étude en partenariat avec
l'Université Paris-Nanterre

9 interviews



Analyse d'Opération à Charenton-Le-Pont (94)

En 2020, l'Observatoire a concentré ses recherches et publications sur le sujet de la rénovation énergétique du logement collectif. 9 interviews ont été publiées sur les sites des CAUE d'Île-de-France ainsi que sur les réseaux sociaux :

- Préserver l'intelligence constructive, Julien Bigorgne, ingénieur, APUR ;
- Des interventions contextuelles grâce à la formation des équipes de maîtrise d'œuvre à l'histoire de la construction ; Jérôme Marin, architecte, Dejean Marin Architectes Associés
- La ré-architecture, s'autorise à faire œuvre sur l'œuvre d'un autre architecte, Vladimir Doray et Danyel Thiébaud ;
- Copropriétés : un immeuble, un architecte, Arnaud Vincent, architecte, président de l'association des Architectes de Copropriété ;
- Viser l'équilibre entre patrimoine et gain énergétique, Marc Benard, architecte, Equateur architecture ;
- La frugalité, c'est d'abord la réhabilitation, Alain Bornarel, ingénieur urbaniste, fondateur du bureau d'études TRIBU ;
- Impliquer le conseil syndical et semer des graines pour des futurs travaux, Camille Morel, responsable du pôle Rénovation, association ARC (Association des Responsables de Copropriété) ;
- L'architecture épurée, investir dans ce qui est pérenne et qualitatif, Laurent Mouly, ingénieur, LM Ingénieur ;
- La copropriété, c'est une poudrière, Philippe Alluin, architecte et ingénieur, fondateur du bureau d'étude Reezome.

Un appel à contribution

Un appel à contribution a été lancé au mois de février pour inviter les professionnels à proposer des opérations de qualité. 7 opérations ont été sélectionnées, par le groupe de travail de l'Observatoire et Mireille Guignard, représentante de la DRAC Île-de-France. Consultez la sélection : <https://fr.calameo.com/read/004055278ffc7b8a8583b?page=1>

Les analyses d'opérations de logements

5 retours d'expérience sur des opérations de logements ont été publiés en 2020 :

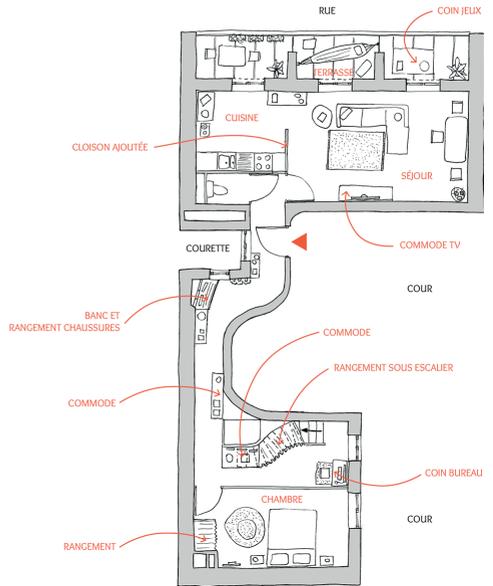
- Reconversion de bureaux en logements à Paris ;
- Réhabilitation et extension d'un immeuble à Paris ;
- Réhabilitation de la cité-jardin Henri Sellier au Pré-Saint-Gervais (93) ;
- Transformation de bureaux en logements à Charenton-le-Pont (94) ;
- Réhabilitation de la tour Ravel à Sarcelles (95).

Perspectives 2021

- 10 interviews d'acteurs de la réhabilitation (architectes, accompagnateurs de copropriétés, élus, bailleurs, promoteurs, économistes, associations d'habitants, etc.) ;
- 2 webinaires de lancement de l'étude « La valeur de l'existant, réhabiliter pour mieux habiter » : le mardi 19 janvier et mardi 26 janvier 2021 ;
- 1 appel à contribution auprès d'architectes et maîtres d'ouvrages, de mars à mai 2021 ;
- 8 retours d'expérience sur des opérations de logements réhabilités ;
- 8 visites d'opérations ;
- 1 publication thématique Réhabilitation regroupant l'ensemble des productions réalisées en 2021.



Analyses d'opérations : reconversion de bureaux en logements à Paris (75)





Analyses d'opération : réhabilitation de la tour Ravel à Sarcelles (95) ; réhabilitation et extension d'un immeuble de logements à Paris (75) ; réhabilitation de la cité-jardins Henri Sellier au Pré-Saint-Gervais (93)

FORMATION PROFESSIONNELLE

Depuis la Loi CAP, les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement disposent de droit d'un agrément pour la formation des élus, mentionné à l'article L. 1221-1 du code général des collectivités territoriales. Suite à la procédure Datadock, l'Union régionale est référencée auprès des OPCO, ses formations peuvent donc être prises en charge.

“ Forts de leur connaissance du territoire francilien, de leurs liens privilégiés avec de multiples acteurs et de leur savoir-faire technique et pédagogique, les CAUE d'Île-de-France proposent des programmes de formation permettant aux élus, aux représentants de la maîtrise d'ouvrage publique et privée et aux professionnels des collectivités, de mieux appréhender les problématiques complexes liées à l'architecture, à l'urbanisme et à l'environnement. Dans un contexte économique, social, urbain et environnemental marqué par des mutations de plus en plus rapides, la formation professionnelle, régulière au fil du temps, est nécessaire pour s'adapter aux changements, anticiper les enjeux et relever les défis du développement urbain. Les CAUE d'Île-de-France mettent leur expertise à votre service.”

Philippe Laurent, Président des CAUE d'Île-de-France

ARCHITECTURE DANS LA VILLE

Instruire les projets de transformations,
réhabilitations et constructions neuves



FOR- MA- TIONS 2021

Les
c|a.u.e
d'Île-de-France



Visuel du catalogue de formations 2021

En 2020, Les CAUE d'Île-de-France ont proposé une formation :

VOIR ET COMPRENDRE L'ARCHITECTURE

Public

Non-architectes, personnels administratifs et techniques de structures liées à l'architecture et à l'urbanisme, agents des collectivités, urbanistes, assistants à la maîtrise d'ouvrage, personnels de bureaux d'études, animateurs de la concertation, personnels des CAUE, guides du patrimoine...

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les bases d'une histoire de l'architecture : évolutions et références ;
- Comprendre les composants et aspects de l'architecture : lumière, espace, volume, structure ;
- Savoir analyser, comprendre et appréhender la qualité architecturale.

Cette formation s'est tenue en octobre (les 14, 15 et 16) et en novembre (les 4, 5 et 6). La première session s'est déroulée en présentiel, la seconde à distance pour s'adapter aux contraintes sanitaires.

10 stagiaires ont participé à cette formation. Les visites de projets n'ayant pu se tenir compte tenu du contexte sanitaire, il sera proposé en 2021 une journée de visites de projets aux stagiaires 2020.

Il n'y a pas eu de formation à destination des instructeurs en 2020 car le groupe a travaillé à la refonte de cette formation, ce travail ayant abouti à la formation instructeurs « Architecture dans la ville » qui sera proposée en 2021.

1 formation
entre janvier 2020 et novembre
2020

10 stagiaires ont pu être
formés

Perspectives 2021

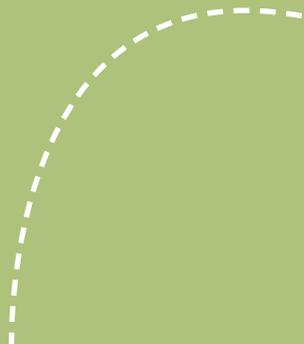
Les CAUE d'Île-de-France proposeront deux cycles de formation en 2021 :

- **Architecture dans la ville 2021** ; à l'attention des instructeurs (en visio et présentiel), soit 5 modules du 10 février au 22 juin 2021;
- **Voir et comprendre l'architecture 2021** ; à l'attention des non architectes (en présentiel) soit deux sessions (session 1 les 22, 23 et 24 septembre 2021, et session 2 les 20, 21 et 22 octobre 2021)



Visite de Maison La Roche - Le Corbusier

03





SENSIBILISATION, PÉDAGOGIE & DIFFUSION CULTURELLE

Les enfants du patrimoine

18 septembre 2020

Les Journées Nationales de l'Architecture

18 octobre 2020

Les architectes et paysagistes dans les classes

Année scolaire 2019 - 2020

LES ENFANTS DU PATRIMOINE

Depuis dix-sept ans, l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France s'engage pour que les jeunes franciliens bénéficient d'un accès privilégié au patrimoine historique et contemporain de leur territoire.

Soutenue par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, l'opération propose pendant une journée, la veille des Journées Européennes du Patrimoine, plus de 300 activités gratuites, entièrement dédiées au public scolaire : visites guidées, ateliers, parcours, contes...

Les Enfants du patrimoine est une occasion pour les CAUE de susciter un appétit pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage : une autre manière de rendre le jeune public curieux et attentif à son cadre de vie et investi dans son évolution. Enfin, cette journée permet aux enseignants de renouveler leur pratique, de l'enrichir d'une pédagogie active hors les murs de l'école.

Suite à la demande du Ministère de la Culture de déployer nationalement les *Enfants du Patrimoine*, les CAUE d'Île-de-France ont sollicité la FNCAUE pour entraîner d'autres CAUE dans la démarche. En 2020, l'opération s'est tenue également sur 45 autres départements.

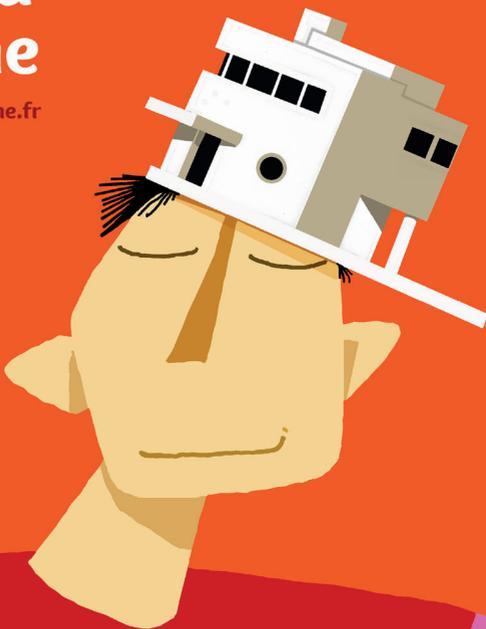
Les Enfants du Patrimoine

www.les-enfants-du-patrimoine.fr

vendredi
18 septembre
2020

300 activités gratuites
en Île-de-France pour les
écoles, collèges et lycées

Programme & réservation en ligne
[#lesenfantdupatrimoine](https://www.les-enfants-du-patrimoine.fr)



Les
caue
d'Île-de-France

54 CAUE organisateurs

31 000 élèves, dans
1072 classes

296 activités proposées

12 639 élèves

dans 469 classes : 12 classes de
maternelles, 261 classes d'écoles
élémentaires, 78 classes de collèges
et 112 classes de lycées et 6 classes
post-bac

195 partenaires

La programmation

En 2020, la crise sanitaire a eu un effet important sur la manifestation : l'engagement des enseignants et des sites partenaires a été moindre que les années précédentes. Les enseignants étaient dans l'incertitude quant à la possibilité d'emmener leurs classes sur les sites ; les partenaires n'étaient pas sûrs d'être autorisés à accueillir du public le jour de l'événement. La programmation et la participation à la manifestation Les enfants du patrimoine sont donc moins importantes que l'année précédente.

Communication & site internet

Une affiche a été diffusée dans tous les établissements scolaires d'Île-de-France par l'intermédiaire des CAUE, des trois rectorats de la Région et des inspections académiques.

- Sur le site www.les-enfants-du-patrimoine.fr : 107 881 pages vues, et 10 897 visiteurs en 2020 (contre 9 584 en 2019)

Perspectives 2021

En 2021, l'Union Régionale poursuit le déploiement de cette manifestation sur l'ensemble du territoire national, et reconduit ainsi l'opération pour une nouvelle édition qui se tiendra le **vendredi 17 septembre 2021**.



Degaucheàdroite:atelierd'écritureàlamaisonTriolet-Aragon(78),visitede lapréfecturedesHauts-de-Seine(92),visitecontéeàl'Abbayedemaubuisson (95).

8 VOYAGES D'ARCHITECTURE

Archipel Francilien

À l'occasion de la cinquième édition des Journées Nationales de l'Architecture, les CAUE d'Île-de-France ont proposé aux franciliens une collection de huit voyages, à la découverte de l'architecture en Île-de-France.

Cette année, les CAUE d'Île-de-France ont proposé une offre de balades non guidées par un professionnel, au vu du contexte sanitaire et de l'interdiction de se réunir à plus de 6 personnes dans l'espace public. Cette offre s'est déclinée sous le titre "Archipel francilien, Petits guides de voyage en Île-de-France".

Les participant.e.s ont été invité.e.s à effectuer une balade en autonomie, seul.e.s ou en groupe, à l'aide d'un guide réalisé par les CAUE d'Île-de-France. Ce guide se présente sous la forme d'une affiche au format A2, comportant au recto un diptyque photographique, et de l'autre une introduction au voyage, une présentation des dix points d'intérêt ainsi qu'une carte indiquant le tracé du parcours.



8 voyages itinérants dans toute l'Île-de-France

3 voyages accessibles en vélo

32 interviews inédites

34 créneaux de visites proposés

392 connexions au site internet dédié sur la journée

Un taux de remplissage à **100%** la veille de la fermeture des inscriptions

421 participant.e.s sur la journée

Communication & réseaux sociaux

Un site internet dédié aux guides de voyage "Archipel Francilien" a été conçu par les CAUE d'Île-de-France. Il a été inauguré à l'occasion des Journées Nationales de l'Architecture, dimanche 18 octobre 2020. Ce site présente chacun des voyages, ainsi que les partenaires associés. Il regroupe les textes descriptifs et les photographies du livret, ainsi que des contenus inédits comme des interviews, cartes anciennes, vidéos et photographies. Chaque voyage est introduit par une capsule sonore invitant les promeneurs à explorer la région francilienne avec une multiplicité de points de vue. Le site internet www.archipelfrancilien.fr reste accessible toute l'année et l'ensemble des contenus est disponible, pour découvrir les 8 voyages sur place ou depuis chez soi.

Perspectives 2021

Sur Twitter, Facebook et Instagram, une campagne de valorisation des contenus intitulée #2semaines1voyage sera déployée entre mars et juillet 2021.

En 2021, les Journées Nationales de l'Architecture se tiendront les 16 et 17 octobre. Certains voyages seront reconduits et d'autres créés à cette occasion. Le site Archipel francilien accueillera cette nouvelle offre.



Photographies prises lors des Voyages d'architecture 2020



LES ARCHITECTES ET PAYSAGISTES DANS LES CLASSES

Les architectes et paysagistes dans les classes est un dispositif de mise en relation de professionnels et d'enseignants, les invitant à construire ensemble l'intervention d'un professionnel (architecte, paysagiste) bénévole en milieu scolaire pour parler d'architecture, de ville et de paysage.

Pour mener à bien cette opération, l'Union régionale des CAUE s'est associée, depuis 2011, avec l'Ordre des architectes d'Île-de-France, la Fédération Française du Paysage d'Île-de-France et les Académies de Paris, Créteil et Versailles.

De la maternelle au lycée, toutes les classes ont pu s'inscrire gratuitement afin de bénéficier d'une programmation riche et variée dans les établissements ou hors-les-murs.

Au terme de l'année
scolaire 2019 - 2020

51 professionnels
mobilisés

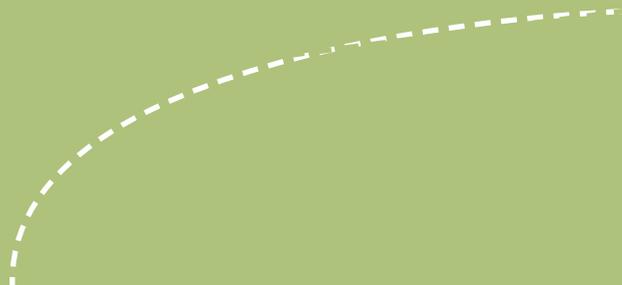
68 enseignants

90 mises en relation



Atelier pédagogique animé par l'architecte P-L Gerlier lors de son intervention auprès des élèves de CE1, CAUE de Paris © CAUE de Paris

04





COMMUNICATION & RESSOURCES

Le portail RES'AUE

<http://resaue.caue-idf.fr/>

L'Abécédaire du particulier

www.caue-idf.fr/abecedaire

Le site internet & les réseaux sociaux

www.caue-idf.fr

Facebook : [LES.CAUE.IDF](https://www.facebook.com/LES.CAUE.IDF)

Instagram : [caue_idf](https://www.instagram.com/caue_idf)

LE PORTAIL RES'AUE

100 000 références
accessibles

1 486 utilisateurs

8 790 pages vues

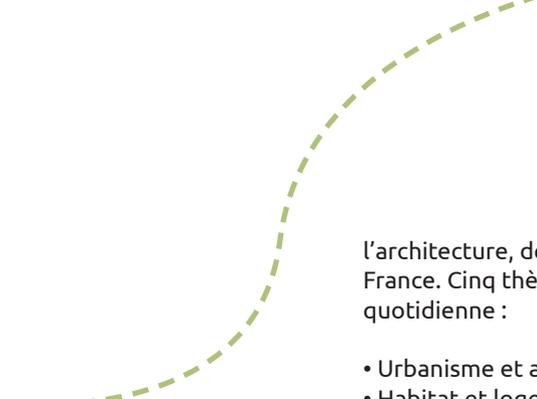
Les documentalistes des CAUE d'Île-de-France ont engagé en 2011 un projet de mutualisation du traitement de l'information, avec d'une part la mise en commun de leurs fonds documentaires respectifs et d'autre part la mise en place d'une nouvelle organisation facilitant l'élaboration de nouveaux produits et services documentaires.

Pleinement opérationnel depuis 2012, le portail documentaire RES'AUE offre à chacun, via Internet, un accès à l'ensemble des ressources des CAUE franciliens. Il permet d'effectuer des recherches dans les bases de données bibliographiques, iconographiques et multimédia, propose des sélections de sites pertinents et repère dans l'actualité du Web les événements ou ressources susceptibles d'intéresser nos publics.

Fonctionnement du portail documentaire

Des dossiers thématiques en lien avec l'actualité et les actions des CAUE sont proposés dès la page d'accueil.

Les documentalistes ont mis en place un dispositif de veille thématique (SCOOP-IT) qui permet de sélectionner les meilleures pages du web en rapport avec l'actualité de



l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement en Île-de-France. Cinq thèmes font aujourd'hui l'objet de cette veille quotidienne :

- Urbanisme et aménagement
- Habitat et logement
- Paysage et agriculture
- Architecture et construction
- Environnement et énergie

4 CAUE sont investis dans ce travail quotidien de gestion de l'information.

Fréquentation & utilisation

Les membres des équipes des CAUE sont les premiers bénéficiaires et utilisateurs des services de ce portail mais on constate une utilisation croissante de la part d'utilisateurs extérieurs, notamment des étudiants et des collectivités.

Evolutions 2020

Profitant de l'opportunité d'une importante mise à jour technique entrant dans le cadre du contrat de maintenance, le groupe de travail a élaboré un cahier des charges des évolutions graphiques et fonctionnelles attendues pour valoriser les contenus et dynamiser le portail RES'AUE. Cette réorganisation des informations a permis d'améliorer l'ergonomie et le design des pages d'accueil et de recherche. Une refonte du design des différentes newsletters a également été réalisée. En complément, de petits développements ont permis d'améliorer les fonctionnalités de certains outils du back-office afin de faciliter la production de nouveaux dossiers documentaires.

Perspectives 2021

- Intégration des nouveaux descripteurs issus de la dernière édition du Thesaurus CAUE, et modification de notices ;
- Réalisation de dossiers documentaires, thématiques à définir en fonction de l'actualité et des actions.

L'ABÉCÉDAIRE DU PARTICULIER

1 527 vues
de la page / abécédaire

« L'Abécédaire du particulier » propose plus d'une centaine de fiches pratiques (108) pour répondre aux questions les plus fréquemment posées aux architectes, urbanistes et paysagistes conseillers des CAUE.

Des sujets aussi divers que la rénovation, l'extension, le permis de construire, l'isolation, l'étanchéité, le chauffage, la mitoyenneté, la copropriété, l'élagage, la clôture... sont abordés.

La rubrique « l'Abécédaire du particulier » a été mise en lien par de nombreux sites de CAUE, et apparaît en bonne place sur le site de la Fédération nationale des CAUE.

En 2020, le groupe de travail s'est principalement attaché à l'actualisation de fiches. Cinq nouvelles ont justement été mises en ligne.

ABÉCÉDAIRE DU PARTICULIER



Les CAUE d'Ile-de-France proposent une série de fiches thématiques pour répondre aux questions des particuliers en matière d'architecture, de construction, d'urbanisme et d'environnement. Ces documents n'ont pas valeur de conseil juridique. Pour y accéder, tapez un mot-clé ou cherchez dans la liste.

Mots-clés 🔍

< TOUTES LES FICHES

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

Architecte

Fiche mise à jour le 26/04/2017

DÉFINITION

C'est un professionnel devant être titulaire d'un diplôme reconnu par l'État (DE, DPLG, DESA, etc.) ou agréé en architecture et inscrit au tableau de l'Ordre des architectes.

Il est le maître d'œuvre qui conçoit les plans des bâtiments et en dirige l'exécution pour son client, appelé maître d'ouvrage.

NOS CONSEILS

Un professionnel peut vous aider à définir votre programme, élaborer et réaliser votre projet, comprendre les règles d'urbanisme, évaluer votre budget, suivre votre chantier, etc.

Son rôle consistera notamment à veiller à ce que votre maison soit adaptée à vos besoins, qu'elle soit fonctionnelle et esthétique, qu'elle s'intègre à son environnement ou encore que son coût corresponde à son usage. L'architecte vous épaulera tout au long de votre projet et vous permettra également, grâce à expertise, d'éviter toute déconvenue sur le chantier.

Les architectes conseillers du CAUE peuvent vous aider lors de permanences gratuites organisées dans certaines mairies et dans les CAUE. Ils ne peuvent pas, en revanche, assurer de mission de maîtrise d'œuvre.

QUESTION/RÉPONSE

Quelles sont les missions de l'architecte ?

L'architecte définit l'implantation des bâtiments, leur composition, leur organisation, leur volume ainsi que le choix des matériaux et des couleurs.

Outre l'établissement du projet architectural, l'architecte est compétent pour intervenir à tous les niveaux d'un projet, de la conception à la réalisation des travaux. Le contrat d'architecte définit l'étendue de sa mission et par conséquent sa rémunération.

Mission de maîtrise d'œuvre :

- diagnostic technique
- conception (plans, détails, descriptifs des travaux)

RÈGLEMENTATION

- Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture

- Décret n° 2016-1738 du 4 décembre 2016 relatif à des dispenses de recours à un architecte

FICHES ASSOCIÉES

- ARCHITECTE VOYER DE LA VILLE DE PARIS
- ARCHITECTE-CONSEILLER DES CAUE
- CONTRAT D'ARCHITECTE
- ORDRE DES ARCHITECTES

PLUS D'INFORMATIONS

Site du Conseil National de l'Ordre des Architectes. La rubrique "Travailler avec un architecte" présente le rôle de l'architecte. Le tableau des architectes permet une recherche par nom, ville ou département.

> www.architectes.org/

> Conçu par l'Ordre des Architectes, le site propose, à partir de quelques informations fournies par le futur maître d'ouvrage, des agences d'architecture ou des réalisations architecturales similaires proches de chez lui.

www.architectes-pour-tous.fr/



Exemple d'un article de l'Abécédaire du particulier, en ligne sur www.caue-idf.fr

LE SITE INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX



2 536 abonnés

2 120 mentions «J'aime»

Les CAUE d'Île-de-France se sont dotés de plusieurs outils afin d'offrir un accès unique à l'ensemble de leurs ressources et mettre en place une veille collaborative dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement, de la construction, de l'environnement, du développement durable et de la sensibilisation des jeunes publics... Ces outils contribuent aussi à augmenter et améliorer la visibilité des différentes actions menées par les CAUE à destination des particuliers et des professionnels.

Site internet des CAUE d'Île-de-France

Depuis 2014, les CAUE d'Île-de-France ainsi que l'Union régionale des CAUE se sont engagés dans une démarche accrue de mutualisation de leurs outils numériques et en premier lieu de leurs sites internet. Depuis 2018, l'ensemble des sites des 8 CAUE franciliens ainsi que celui de l'Union Régionale sont organisés en plateforme multi-sites.



51 781 pages vues par

13 590 internautes

51% des internautes atteignent
le site Internet depuis les moteurs de
recherche



1 855 abonnés

139 publications

05





PARTENARIATS

Actions fédérales

www.fncaue.fr

Instances régionales

Ils nous accompagnent ...

Ekopolis

www.ekopolis.fr

ACTIONS FÉDÉRALES

Philippe Laurent siège au Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des CAUE en tant que Vice-Président.

Deux directeurs représentent les CAUE d'Île-de-France à la Commission technique permanente (CTP) de la Fédération nationale des CAUE. Laëtitia Grigy, directrice du CAUE du Val-de-Marne et Odile Drouilly, directrice du CAUE Val-d'Oise sont membres de la CTP. Laëtitia Grigy est également élue au Conseil d'administration de la FNCAUE parmi les 3 directeurs représentants de la CTP.

La CTP se réunit tous les 2 mois afin d'échanger sur l'état et les actions de chaque CAUE et des Unions régionales, et ainsi faire des propositions au Conseil d'administration.

INSTANCES RÉGIONALES

Les CAUE d'Île-de-France siègent au sein d'instances régionales :

- La Métropole du Grand Paris ;
- La Maison de l'architecture d'Île-de-France ;
- L'Agence régionale énergie-climat d'Île-de-France ;
- L'Agence régionale de la Biodiversité ;
- La Commission de conciliation de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) ;
- La Commission régionale de l'eau.

ILS NOUS ACCOMPAGNENT...

- La Direction régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France (DRAC) ;
- La Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France (DRIEE) ;
- La Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement en Île-de-France (DRIHL) ;
- La Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (FNCAUE) ;
- La Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MIQCP) ;
- Les Académies de Paris, Créteil et Versailles ;
- Le Centre de Recherche sur l'Habitat ;
- L'Institut Paris Région ;
- Le Plan Urbanisme Construction et Aménagement (PUCA) ;
- L'Agence Régionale de la Biodiversité ;
- Le Domaine national de Saint-Germain-en-Laye ;
- L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville ;
- L'École Spéciale d'Architecture ;
- La Fédération Française du Paysage d'Île-de-France ;
- L'Ordre des architectes d'Île-de-France.

EKOPOLIS

En 2009, les CAUE de Paris, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise, réunis en Union régionale, l'ADEME, l'ARENE, la DRIEA, la DRIEE et la Région Île-de-France, se sont associés pour lancer le projet Ekopolis, pôle de ressources pour l'aménagement et la construction durables en Île-de-France.

Le portage de ce projet a été confié aux CAUE d'Île-de-France pour permettre à Ekopolis de bénéficier de leurs compétences transversales, de leurs expériences des territoires et de leur culture de projets.

Ekopolis a pour ambition de mobiliser les acteurs franciliens concernés par l'aménagement et la construction pour les aider à intégrer une approche « développement durable » à leurs pratiques, et les accompagner dans la mutation de ces dernières pour favoriser la qualité des réalisations. Il s'agit d'apporter des réponses aux professionnels sur ces problématiques en tenant compte des spécificités régionales notamment la dimension « capitale » de la région.



//////
Visite de chantier du centre de loisirs Félix Eboué, Rosny-sous-bois (93)

Le 12 décembre 2013, les CAUE d'Île-de-France, ont signé avec l'Agence parisienne du climat, Bâtir sain, la Cellule économique régionale de la construction, le Conseil régional de l'Ordre des architectes et la Société française des urbanistes, les statuts de l'association Ekopolis, loi 1901.

Les CAUE d'Île-de-France sont représentés au Conseil d'Administration de l'association. La présidence d'Ekopolis est assurée par Jacques Baudrier, président du CAUE de Paris. Les équipes des CAUE d'Île-de-France et d'Ekopolis continuent de collaborer à la mise en œuvre d'actions : visites d'opérations exemplaires, colloques, démarche Bâtiments Durables Franciliens....



**Union régionale des Conseils d'Architecture,
d'Urbanisme et de l'Environnement
d'Île-de-France**

Bureau de coordination

c/o CAUE de Seine-Saint-Denis
153 avenue Jean Lolive
93500 PANTIN

Siège social

c/o CAUE des Hauts-de-Seine
279 terrasse de l'Université
92000 NANTERRE

N° SIRET : 438 737 884 000 33
Code NAF/APE : 7111 Z

01 48 32 40 81
contact@caue-idf.fr



www.caue-idf.fr